

Projets de recherche sur la formation des enseignants

Appel à manifestation d'intérêt – projet e-INSPÉ

Sommaire

1. Contexte et objectifs

- a. Le contexte e-INSPÉ
- b. Les objectifs de la recherche e-INSPÉ
- c. L'AMI recherche e-INSPÉ

2. Éligibilité, critères et informations préalables

3. Dispositions du processus de sélection

4. Modalités de financement

5. Thématiques et mots-clefs

6. Obligations des porteurs et livrables

7. Axes de recherche

- a. Axe 1 : L'essaimage et ses conditions de réussite
- b. Axe 2 : L'expérimentation en conditions réelles de formation à distance
- c. Axe 3 : Recherche et développement de solutions en formation des enseignants

8. Évaluation et mesures d'impact

9. Calendrier et dépôt

10. Documents à télécharger

11. Contacts et informations complémentaires

1. Contexte et objectifs

a) Le projet e-INSPÉ

Réseau Canopé met en place de manière structurante, à travers le projet e-INSPÉ, lauréat de l'appel à projet PIA3 France 2030 « Territoires d'innovation pédagogique », une plateforme de formation innovante à destination des enseignants et futurs enseignants. La plateforme e-inspe.fr intègre une dimension pratique dans son offre de parcours de formation en ligne. Cette initiative s'articule fortement aux apports de la recherche et s'inscrit résolument dans une perspective de contribution à la formation initiale et continue des enseignants et à leur développement professionnel, en particulier au début de leur carrière.

Coordonné par Réseau Canopé, le projet e-INSPÉ réunit un consortium de 40 acteurs éducatifs publics, dont les 32 Inspé et le Réseau des INSPÉ, qui participent à la gouvernance du projet et siègent dans ses instances : conseil scientifique, comité éditorial...

La plateforme e-inspe.fr, inaugurée en août 2023, compte à ce jour (novembre 2025) 52 parcours disponibles et 30 000 utilisateurs enregistrés.

Elle est conçue comme un espace d'innovation de formats, d'outils (comme un assistant de parcours IA installé en mai 2025), et de modalités d'autoformation des enseignants. Elle privilégie le développement agile de solutions pérennes tournées vers l'utilisateur pour une expérience de formation optimale, avec notamment un intérêt pour la mise en pratique et la transférabilité en classe des acquis de la formation, ainsi que l'évaluation formative.

Cette plateforme peut être utilisée comme un levier de transformation du système éducatif à travers la formation des professeurs afin de contribuer à une meilleure réussite de leurs élèves.

b) Objectifs de la recherche e-INSPÉ

La recherche e-INSPÉ vise à améliorer la connaissance pratique et théorique sur la formation initiale et continue, à distance et en hybridation, des enseignants des premier et second degrés. Ses objectifs portent sur une amélioration mesurable des conditions et méthodes de formation des enseignants.

Pour atteindre ces objectifs, e-INSPÉ s'appuie sur la connaissance issue de la recherche, des évaluations de la formation des enseignants (enquêtes TALIS et en partenariat avec la recherche) et porte une démarche d'analyse d'impact de sa plateforme qui combine des approches quantitatives, qualitatives et comparatives.

Tout au long du projet, e-INSPÉ s'appuie sur des Inspé partenaires et leurs laboratoires pour identifier et soutenir des politiques de recherche qui permettent la production et l'amélioration de nouveaux parcours de formation. Le but de cette action est d'identifier des contenus autant que des modalités de formation validés par la recherche pour faire d'e-INSPÉ une plateforme dont les parcours sont toujours pertinents.

c) L'appel à manifestation d'intérêt recherche e-INSPÉ

Le présent appel à manifestation d'intérêt recherche e-INSPÉ, porté par Réseau Canopé, s'inscrit dans l'Action 3 (Recherche et développement en formation à distance et hybridation) du projet.

Il doit permettre de mieux comprendre les processus de formation et de développement professionnels permis par la plateforme e-INSPÉ, de développer de nouveaux dispositifs ou outils d'analyse et de nouvelles techniques de formation, ainsi que de réaliser un essaimage des dispositifs de formation issus de projets de recherche déjà aboutis.

Cet AMI s'inscrit dans le cadre de la subvention de la Caisse des Dépôts et Consignations, et de l'accord de partenariat de Réseau Canopé avec les Inspé partenaires.

Il soutient des actions de recherche incluant la recherche-action, la recherche tournée vers l'innovation, la recherche et développement, la recherche tournée vers la production de connaissances, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, collaborative et participative, ou toute autre modalité de recherche portant sur le dispositif e-INSPÉ en vue de l'améliorer. Ces actions seront portées par des laboratoires de recherche en lien avec un Inspé.

L'amélioration de l'articulation entre recherche et formation professionnelle constitue un objectif central. Il s'agit de rendre la formation à distance plus efficiente en approfondissant les connaissances sur plusieurs dimensions clés. Celles-ci concernent la manière dont les enseignants définissent leurs objectifs de développement professionnel et organisent en autonomie leur parcours de formation, les stratégies des enseignants pour s'orienter dans la vaste offre de formation en France, ainsi que la popularité et la diffusion des ressources de formation chez les enseignants, notamment le rôle des réseaux sociaux et des sociabilités enseignantes. Les projets doivent également éclairer les stratégies qui permettent de valoriser des ressources pour la formation des enseignants, fondées sur des résultats éprouvés.

Il vise également à produire des connaissances robustes, généralisables aux formations hybrides et à distance, sur la formation et le développement professionnel des enseignants en situations réelles, tout en évitant toute standardisation des pratiques de formation.

L'AMI doit favoriser l'expertise des acteurs de l'écosystème de formation français. Il vise à enrichir e-INSPÉ en centrant la recherche sur l'utilisation des ressources numériques et non uniquement sur la production de ces dernières. L'AMI doit également contribuer à la promotion de la réflexivité des professionnels, qu'ils soient enseignants, formateurs d'enseignants ou chercheurs, sur leurs pratiques respectives.

L'appel à projets manifestation d'intérêt vise à identifier et rendre accessibles au plus grand nombre d'enseignants des outils et des dispositifs, à tous les stades de leur formation.

Il s'agit donc de partager les meilleures ressources, d'accroître la visibilité de la recherche sur les questions d'éducation et de dynamiser l'articulation entre recherche et formation, en renforçant la réflexivité et le lien entre acteurs de l'écosystème de formation français : chercheurs, formateurs ou formés.

2. Éligibilité, critères et informations préalables

Les projets doivent être portés par un Inspé, associé à un ou des laboratoires de recherche et/ou d'autres Inspé. Les consortiums peuvent comprendre d'autres partenaires socio-institutionnels ou socio-économiques. Le projet doit engager des chercheurs et peut associer des formateurs et des enseignants. Les approches interdisciplinaires et les collaborations renforcées entre recherche et formation sont particulièrement encouragées.

Les projets doivent s'inscrire dans les missions dévolues au projet e-INSPÉ et contribuer à l'évaluation des dispositifs de formation numérique. Les projets contribuent à atteindre les objectifs de la recherche e-INSPÉ, et à faire de cet appel à manifestation d'intérêt un levier de transformation de l'écosystème de formation des enseignants en France. L'AMI favorise la diffusion et l'appropriation des ressources de formation initiale et continue.

Afin de pouvoir accueillir des projets sur des thématiques qui ne sont pas encore dans le viseur, l'appel à projets manifestation d'intérêt présente des axes et des exemples de thématiques non limitatifs.

3. Dispositions du processus de sélection

Les candidats sont invités à remplir le document candidat en faisant référence de manière explicite aux objectifs de recherche décrits ici. Les projets seront évalués par un jury d'experts indépendants, français et étrangers, qui s'appuiera sur une grille d'évaluation dont les critères sont mis à disposition des candidats. Chaque projet remplissant le premier critère (adéquation) sera entièrement évalué par deux experts. Tout projet impliquant des développements numériques pourra faire l'objet d'une évaluation complémentaire par des experts spécialistes du domaine concerné.

4. Modalités de financement

L'AMI financera plusieurs types de projets et fléchera le budget en ce sens. Plusieurs seuils de financement sont prévus, en fonction des caractéristiques des projets.

- Des projets comprenant, par exemple, un financement doctoral ou des prestations de développement coûteuses, pourront être financés jusqu'à 180 000 euros.
- Des projets sans financement de contrat doctoral pourront être financés à hauteur de 100 000 euros. Un financement postdoctoral (ou autres postes) sur un ou deux ans est également possible.
- Des microprojets efficaces pourront également être soutenus, *en dessous du plafond de 35 000 euros*.

Les postes de dépenses éligibles comprennent les dépenses de ressources humaines liées au projet (contrats de recherche et d'ingénierie, intermittents, experts), les dépenses de services liées au projet (organisation de journées d'études et colloques, frais de publication, développement numérique, accès à des bases de données), les missions de terrain (frais de transport, hébergement), ainsi que les frais de communication.

Il est également possible de prévoir la rémunération d'enseignants (en maternelle, élémentaire, collège, lycée) pour tester des solutions ou l'accueil d'un ou plusieurs stagiaires.

Les projets pourront être financés sur des durées allant d'un à trois ans, avec obligation d'achever totalement le projet en août 2029.

Les candidats sont invités à signaler quand leurs projets disposent d'autres sources de financement de nature à garantir leur robustesse et leur pérennité.

Tous ces éléments budgétaires devront être mis en évidence dans le document candidat.

5. Thématisques et mots clefs

Les thématiques et mots-clefs présentés ici ne sont pas limitatifs et le jury reste ouvert à des propositions innovantes émergentes qui contribuerait aux objectifs généraux du projet e-INSPÉ. Cependant, l'inscription dans une thématique de recherche précise devra être décrite et explicitée dans le dossier de candidature.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'intérêt particulier porté aux projets visant à identifier des besoins ou répondre à des besoins clairement identifiés, notamment ceux signalés dans les derniers rapports nationaux et internationaux (TALIS 2024, DEPP, ou CEE, par exemple).

Mots-clefs

Développement professionnel des enseignants

Besoins et pratiques de formation des enseignants

Développement, diffusion et appropriation des ressources de formation

Réflexivité et montée en compétences de l'écosystème de la formation

Expérience de formation : engagement et ergonomie

Enrichissement et mises à jour des ressources e-INSPÉ

Hybridation et collaboration

Process de design et mise à jour d'un outil ou d'une ressource

Fonctionnalités du bot, add-ons Moodle

Utilisation des *Learning et Teaching Analytics*

Évaluation par la recherche de dispositifs, de ressources ou d'usages

Mise à jour d'outils et dispositifs de formation en ligne

Pérennité des ressources éducatives

6. Obligations des porteurs et livrables

Les projets doivent viser la production de livrables témoignant d'une exigence scientifique forte, valorisables pour la communauté éducative et scientifique, mais aussi des apports utiles à l'écosystème de formation des enseignants, et aux enseignants eux-mêmes.

Ces livrables pourront prendre diverses formes :

- produit : outils de formation implémentables ; guides d'accompagnement ou d'usages, préconisations, analyses des pratiques en classe et en Inspé, capsules vidéo, ingénieries de formation ;
- valorisation : articles de recherche, actes de colloques, action de communication, synthèses destinées à un plus large public, ouvrage ;
- organisation de manifestations ;
- organisation de formations.

L'AMI permet de financer des livrables qui ne portent pas directement sur la plateforme e-INSPÉ. Cependant, les livrables devront contribuer directement et de manière pérenne aux objectifs d'e-INSPÉ, et à l'amélioration de la formation initiale/continue, à distance/hybride des enseignants.

7. Axes de recherche

Les porteurs sont invités à se positionner clairement dans au moins un des trois axes suivants et à remplir le dossier de candidature en explicitant leur inscription dans l'axe pertinent.

a) Axe 1 : L'essaimage et ses conditions de réussite

Cet axe porte sur des recherches-action, collaboratives ou participatives centrées sur le passage à l'échelle, l'essaimage, sur les modalités et conditions de généralisation de dispositifs de formation déjà existants. Il s'agit d'aborder cette question dans une optique à la fois quantitative et qualitative.

Les projets relevant de cet axe devront proposer des mises en œuvre concrètes et des stratégies d'essaimage des contenus e-INSPÉ dans les Inspé et au-delà, pour couvrir le champ de la formation initiale des contractuels et de la formation continue des enseignants en poste.

Ils viseront à identifier en conditions réelles de formation initiale et continue les modalités les plus abouties d'essaimage, la médiatisation et la diffusion des dispositifs de formation à distance. La production de connaissances sur l'adhésion à des dispositifs, tant de la part des formateurs que des formés, constitue un enjeu central. L'analyse des conditions institutionnelles qui font obstacle ou qui favorisent l'essaimage est également attendue.

Les projets contribueront à la mise en adéquation des formats et outils de formation avec les besoins et contraintes du terrain. Ils pourront également contribuer à l'évaluation de l'outil

d'intelligence artificielle par les enseignants, tant sur la question de l'acceptabilité que sur l'impact dans la qualité de la formation. Ces recherches pourront notamment mobiliser, dans le cadre fixé par les conventions e-INSPÉ, les *Learning & teaching analytics* de la plateforme e-INSPÉ pour enrichir leurs analyses.

Les livrables possibles comprennent des ingénieries de formation, des guides d'accompagnement à la mise en œuvre, des préconisations, des livrables d'analyse tels que des articles de recherche, des communications scientifiques ou des capsules vidéo portant sur les conditions d'essaimage et l'analyse des effets des dispositifs, ainsi que des productions scientifiques sur le développement professionnel lié à ces formations.

b) Axe 2 : L'expérimentation en conditions réelles de formation à distance

Cet axe couvre notamment le déploiement à plus large échelle de prototypes de nouveaux dispositifs de formation et de nouvelles ressources pour la formation, mais aussi l'analyse de dispositifs et ressources existants.

Les recherches peuvent porter sur de nouvelles ingénieries de formation hors du champ de la transmission de contenus informatifs et des outils numériques, sur les ingénieries et outils existants, ainsi que sur les dispositifs de formation hybrides incluant en partie e-INSPÉ.

Ces projets devront intégrer les besoins des acteurs et les contraintes institutionnelles et personnelles dans les pratiques de design de formation, en prenant en compte les processus de genèse instrumentale.

L'amélioration des parcours de formation en exploitant les *learning analytics* de la plateforme e-INSPÉ (dans le respect de la loi et des conventions Réseau Canopé/Inspé) constitue un axe de travail privilégié. Cette exploitation peut se faire à chaud, par exemple pour l'aide au formateur ou à l'apprenant via des tableaux de bord ou des alertes, ou *a posteriori* dans une perspective de *teaching analytics*, avec des données de visualisation de contenu vidéo, de consultation, et des conseils aux concepteurs pour adapter les contenus. L'utilisation des données est encadrée par la loi et les conventions e-INSPÉ.

Les projets peuvent également s'intéresser aux usages de l'intelligence artificielle de la plateforme e-INSPÉ, ainsi qu'à l'évaluation par la recherche des processus de formation en prévision d'un essaimage ou d'un passage à l'échelle, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Les livrables possibles incluent des ingénieries de formation, des guides d'usage ainsi que des analyses des effets des dispositifs expérimentés.

c) Axe 3 : Recherche et développement de solutions en formation des enseignants

Cet axe permettra de développer de nouveaux outils et modalités de formation, ainsi que de tester l'efficacité d'outils et d'ingénieries ou dispositifs de formation, qu'ils concernent la formation initiale ou continue.

La recherche pourra porter sur l'identification des besoins des futurs enseignants, la connaissance et l'analyse des usages de formation et des freins à la formation d'enseignants aux profils divers (débutant contractuel ou non, expérimenté, confirmé, en reconversion).

Elle pourra documenter les conditions d'appropriation et de transformation des ressources en situations réelles afin d'améliorer le développement de nouveaux outils et modalités de formation, ou proposer en co-design de formation le développement initial de prototype dans un Inspé et via la plateforme e-INSPÉ.

Les projets pourront conduire des expérimentations permettant de valoriser des ressources de formation des enseignants, qu'elles soient anciennes ou nouvelles, dont l'efficacité est scientifiquement démontrée.

Les projets devront intégrer les besoins des acteurs et les contraintes institutionnelles et personnelles dans les pratiques de design de formation, en prenant en compte l'exigence scientifique requise et les processus de genèse instrumentale.

L'expérimentation de nouvelles structurations des contenus et modalités de diffusion qui favorisent l'appropriation des ressources est encouragée. Il s'agira de développer de nouvelles solutions à implémenter qui répondent aux besoins des enseignants, sans se cantonner au numérique. Les approches hybrides et collaboratives sont encouragées, en lien avec la plateforme e-INSPÉ.

Les projets sont encouragés à proposer des solutions permettant de dépasser les limites de la formation à distance déjà identifiées sur des médias plus anciens tels que la téléformation ou les MOOC. Ils tiendront compte des premières évaluations de l'utilisation de l'IA en situations de formation.

8. Évaluation et mesures d'impact

Les candidats proposent et intègrent dans leur projet une démarche d'évaluation de leur action. Cette démarche doit inclure : une synthèse des apports, une réflexion sur l'intérêt du projet et sa capacité à atteindre ses objectifs initiaux, des propositions d'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants à distance et en hybridation. Des livrables distincts, dédiés à l'évaluation du projet, doivent être prévus.

En parallèle, les porteurs sont invités à proposer des indicateurs et mesures d'impact pertinents en cohérence avec leur projet. À titre d'exemples non limitatifs, les mesures d'impact pourront porter sur :

- la capacité à répondre à des besoins de formation clairement identifiés ;
- l'efficacité ou l'utilisation d'un dispositif, d'une ressource ;
- l'évolution de la diffusion d'une ressource, sa viralité, le nombre de cibles atteintes ;
- la quantité ou la qualité d'actions réalisées au fil du projet ;
- le rapport coût/utilisation.

Les actions évaluatives et de mesures d'impact doivent être décrites dans le document candidat, et figurer clairement dans la partie dédiée au calendrier du projet.

9. Calendrier et dépôt

Date de publication : 25 novembre 2025.

Date limite de dépôt : 31 janvier 2026.

Annonce des résultats : printemps 2026.

Les modalités de dépôt : dépôt du document candidat sur le site e-inspe.fr, via le formulaire dédié.

10. Documents à télécharger

Les candidats sont invités à télécharger le document candidat.

Les critères d'évaluation des projets sont également disponibles.

Une FAQ sera publiée en décembre.

11. Contacts et informations complémentaires

Pour toute information complémentaire concernant le présent appel à manifestation d'intérêt, les porteurs de projet sont invités à consulter la FAQ, et peuvent prendre contact avec l'équipe e-INSPÉ.

Contact principal : Eve Bantman AMleinspe@reseau-canope.fr